

18 juin 2019

Communiqué de presse

L'Assemblée des Départements de France s'engage auprès du Mémorial de la Shoah

Le 18 juin 2019, Dominique Bussereau, Président de l'ADF et Eric de Rothschild, Président du Mémorial de la Shoah, ont signé une convention de partenariat entre les deux institutions.

La lutte contre l'antisémitisme, le racisme et toute forme de discrimination à caractère xénophobe est une priorité au niveau national. L'engagement au soutien de cette démarche constitue l'un des principaux piliers de la politique éducative depuis plus de 25 ans.

L'Assemblée des Départements de France soutient et s'investit dans ces actions de transmission du patrimoine mémoriel et des connaissances d'une Histoire commune, qui fondent notre cohésion nationale.

Le Mémorial de la Shoah et l'Assemblée des Départements de France partagent des sujets de préoccupations communs, sur lesquels ils s'engagent à développer une approche conjointe. A cet effet, ils ont établi une convention-cadre pour trois ans afin de coordonner des actions à destination des collégiens et des équipes éducatives.

Dans le cadre des programmes scolaires, le Mémorial de la Shoah propose une offre pédagogique complète afin de susciter l'interrogation et développer le raisonnement, des élèves dès l'âge de 9 ans (CM2). Des ateliers sur la déconstruction des préjugés, la lutte contre les formes de racisme et d'antisémitisme ou les questions de la société de l'information viennent compléter l'enseignement des professeurs en classe. Chaque année, le Mémorial de la Shoah accueille ainsi plus de 60 000 élèves, et propose aux établissements scolaires des ateliers pédagogiques hors-les-murs, facilement réalisables sur place, et destinés aussi bien aux élèves de primaire, qu'aux élèves de collège et de lycée.

L'ADF et le Mémorial travailleront ensemble une documentation sur les programmes pédagogiques proposés, à destination spécifique des Conseils départementaux. Egalement, l'ADF s'engage à encourager, auprès de ses adhérents, la désignation d'un « référent du Mémorial ».

Le Mémorial sera invité à présenter, lors d'une prochaine réunion de la Commission Education, Culture et Sport, ses programmes pédagogiques à destination des collégiens afin de faciliter les échanges de l'Institution avec les Départements.

A l'issue de la signature de la convention entre l'ADF et le Mémorial, Le Président des Hauts-de-Seine **Patrick Devedjian**, et le Président de la Seine-et-Marne **Patrick Septiers**, ont tous les deux signé également un partenariat avec l'institution.

Contact Presse :

ADF - Sophie LE MOUËL - sophie.lemouel@departements.fr / 01 45 49 60 31

Mémorial de la Shoah - Romain MANGION- romain@pierre-laporte.com / 01 45 23 14 14

Tiphaine DUPEYRAT tiphaine@pierre-laporte.com / 01 45 23 14 14